

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 26 juin 2025

Le Département du Puy-de-Dôme réaffirme son engagement envers les plus vulnérables et dénonce la diffusion de fausses informations à des fins politiciennes

Le Département du Puy-de-Dôme tient à rétablir les faits concernant la situation d'une famille serbe, composée d'une mère et de ses six enfants, dont la demande d'asile a été rejetée, mais hébergée dans le cadre du dispositif d'Hébergement d'Urgence Départemental (HUD), et aujourd'hui instrumentalisée par un élu d'opposition dans le cadre d'une polémique infondée.

Suivie par le Département depuis octobre 2022, cette famille a bénéficié d'un hébergement hôtelier entièrement financé sur des fonds départementaux. Ce soutien s'est inscrit dans une logique de solidarité, fidèle aux valeurs portées par la collectivité.

Malgré le rejet de la demande d'asile, le Département a choisi de maintenir son soutien en prolongeant l'hébergement jusqu'au 25 juin 2025 afin de garantir une sortie digne et anticipée, et en apportant des aides financières complémentaires, notamment pour l'alimentation et la prise en charge des enfants.

L'ANEF, opérateur mandaté pour la gestion du dispositif HUD, avait informé la famille de cette échéance plusieurs semaines à l'avance. Dans ce contexte, plusieurs solutions d'hébergement d'urgence ont été proposées à la famille, conformément aux dispositifs existants, mais ces propositions ont été refusées.

Le Département dénonce fermement les propos tenus par un élu d'opposition, qui relaie publiquement des informations inexactes, contribuant ainsi à alimenter une polémique sans fondement. Cet élu ne peut ignorer les compétences respectives de l'État et du Département, ni les efforts déployés en toute responsabilité par la collec-



tivité pour accompagner de façon globale une situation humaine et complexe.

Ce type de démarche politicienne ne rend service ni aux personnes concernées, ni aux citoyens. Elle nuit à la qualité du débat public et jette le discrédit sur l'action des agents et des partenaires qui œuvrent, au quotidien, avec discrétion et engagement auprès des plus vulnérables.

Cette instrumentalisation, qui vise à jeter volontairement le discrédit sur l'action du Département, ne peut faire oublier l'essentiel : depuis 2022, le Puy-de-Dôme a accompagné cette famille avec constance, bienveillance et au-delà de ses obligations légales. Ce n'est pas la posture d'un élu mais le respect des missions et des valeurs qui guide l'action du Département au quotidien.

